



## COMMUNIQUÉ DU MAIRE

De violentes intempéries ont touché notre commune le lundi 19 et mardi 20 mai 2025. De véritables trombes d'eau et de boue se sont abattues sur le village, causant d'importants dégâts matériels dans les habitations ainsi que sur de nombreuses voies.

Nous avons pleinement conscience de l'ensemble des dégâts sur la commune. Les élus ont procédé à un premier recensement dès le lendemain, et ce travail se poursuit actuellement. Des travaux seront engagés, en priorité dans les zones les plus touchées.

Toutefois, ces interventions représentent un coût important. C'est pourquoi nous entreprenons les démarches nécessaires pour solliciter des subventions exceptionnelles auprès du Département et de l'État.

Dès le lendemain, j'ai sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Cette demande est en cours d'instruction, et nous vous tiendrons informés dès que nous aurons une réponse officielle de l'État.

Dans l'attente, les administrés ayant subi des sinistres peuvent se rapprocher de la mairie afin d'obtenir une attestation à remettre à leur assurance.

Les élus et moi-même restons pleinement mobilisés pour vous accompagner dans cette épreuve.

André MOURGUES, Maire de Réalville

